ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

autoroutes

Question écrite n° 73239

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le secrétaire d'État chargé des transports aux fins de connaître l'évolution des pourcentages d'augmentation du tarif des péages en fonction des sociétés concessionnaires d'autoroutes pour l'année 2010.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État aux transports transmet le tableau des hausses des tarifs de péage par société d'autoroute :

Société d'autoroute	Catégorie concernée	Année 2010 et évolution
ASF	Date de hausse	1er février
	Classe 1	0,82 %
	Classe 4	1,79 %
ESCOTA	Date de hausse	1er février
	Classe 1	0,89 %
	Classe 4	2,93 %
APRR	Date de hausse	1er février
	Classe 1	0,50 %
	Classe 4	0,50 %
AREA	Date de hausse	1er février
	Classe 1	0,48 %
	Classe 4	0,48 %
SANEF	Date de hausse	1er février
	Classe 1	0,00 %

Classe 4	0,00 %	
SAPN	Date de hausse	1er février
	Classe 1	0,00 %
	Classe 4	0,00 %
COFIROUTE	Date de hausse	1er février
	Classe 1	0,40 %
	Classe 4	1,90 %

Données clés

Auteur : M. Éric Ciotti
Circonscription : Alpes-Maritimes (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 73239
Rubrique : Voirie
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 mars 2010, page 2306
Réponse publiée le : 8 juin 2010, page 6387